

époque, d'une santé parfaite et posséder toutes les facultés mentales et rationnelles à un degré très-distingué.

Enfin nous affirmons qu'au meilleur de nos connaissances médicales et chirurgicales, nous ne pouvons assigner aucune cause physique, naturelle ou de l'art à la guérison subite, instantanée, complète et permanente de la dite Sr. M. S. Dufresne.

Fait par nous, M. le docteur communiqué soussignés, dans la cité susdite de Montréal, province du Canada, le vingt-troisième jour de janvier de l'année mil-huit-cent-quarante-sept.

(Signés) BASILE HYACINTHE CHARLESBOIS.  
J. B. LABOURDAIS.

Ces documents ayant été comparés et examinés, ces témoignages uniformes ayant été rendus et pris tant de la part des trois Médecins, que de la part de tous les témoins cités dans cette cause, de l'avocat de nos vénérables frères, les Vicaires-Généraux appelés pour nous aider dans cette enquête, enfin de notre pleine et intime conviction, pensant en cela être assisté de la grâce de Dieu et éclairé des lumières de l'Esprit-Saint, nous avons conclu et déclaré, conclusions et déclarations :

Que la Sœur Marie Suzanne Dufresne, maintenant appelée Sœur OLIER, atteinte au mois d'octobre mil-huit-cent-quarante-six, d'une maladie très-grave et même mortelle, prolongée jusqu'au dix décembre de la même année mil-huit-cent-quarante-six, a été soudainement, extraordinairement et radicalement guérie, à la suite de prières adressées à Dieu, avec et par l'invocation du Vénérable JEAN-JACQUES OLIER, prêtre, fondateur de St. Sulpice et de la colonie de Montréal, en Canada, décédé à Paris, le 2 avril 1657, en réputation de sainteté, duquel la malade sollicita la protection, au moment où on lui remit un scapulaire fait d'un morceau de drap d'une soutane qui avait servi à ce pieux Prêtre. Lequel fait étant, par nous, regardé comme miraculeux, sans vouloir néanmoins anticiper sur le jugement de l'Eglise, nous en avons remercié et en remercions la Divine Providence, et désirons que l'on en bénisse le Seigneur qui est toujours admirable dans ses vrais serviteurs.

Fait et passé aux lieux, jour et an que dessus; puis finallement scellé du sceau épiscopal, sous notre sceau, celui des Vicaires-Généraux assesseurs, et le contre-sceau du Secrétaire du diocèse de Montréal, ce treizième jour d'avril mil-huit-cent-quarante-sept.

 J. C. EV. DE MARTYROROPOLIS,  
L. + S. Administrateur du diocèse de Montréal.

H. HUDEON, CH. V. G.  
P. BULAUDELE, V. G. Par Monseigneur l'Administrateur,  
J. B. ROUPE, PTE. J. O. PARÉ, Ch. Sec. du Diocèse.

Quand on veut tuer son chien on dit qu'il mord. G.

### B U L L E T I N .

*Sur les procédures canoniques de la guérison de la Sœur OLIER.—Température.—blasphème puni.—Situation de l'Eglise catholique en Angleterre.*

Nous publions aujourd'hui, en entier, les procédures canoniques qui ont eu lieu, en décembre et janvier derniers, sur la maladie prolongée et la guérison instantanée de la Sr. M. S. Dufresne, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Ce document que le *Witness* provoqua avec tant d'instance, que la méticuleuse incrédulité de certains chrétiens contestait toujours et que la ferme persuasion de bien d'autres attendait avec patience, ce document, disons-nous, nous a paru présenter tous les caractères de la certitude et même de l'évidence telle qu'on peut raisonnablement le désirer dans un fait de cette nature. En effet, la maladie a été longue, (45 jours,) et connue d'un grand nombre de personnes, notamment des parents de la fille, de ses amies et de toute une communauté : la guérison, au contraire, a été soudaine, inattendue, sans application de nouveaux remèdes et après la vérification de l'inutilité de tous les traitemens de l'art. Parce que le rétablissement a été total ; le recouvrement des forces, après un long et complet épuisement, a été subit, parfait et permanent depuis lors jusqu'à ce jour, c'est-à-dire, depuis quatre grands mois ; et tout cela, au su de tout le monde ; au centre d'une grande ville dont les citoyens ont pu et peuvent encore prendre, par eux-mêmes, connaissance directe et personnelle du fait ; car on n'a résisté à personne qui douta de la maladie, la visite de la malade ; et aujourd'hui, qui que ce soit peut constater la guérison, et interroger les témoins aussi bien que la personne guérie elle-même. En vérité, il ne nous paraît manquer à ce fait, à ce miracle, que la circonstance divine de la prophétie ; mais sous ce rapport, c'est pour nous une preuve de plus en faveur de la vérité du prodigieux événement ; puisque cette absence de prophétie atteste également que personne ne songeait à en imposer, et qu'il ne pouvait pas y avoir intrigué ou prémeditation de la part de qui que ce soit. Maintenant, il ne reste plus à l'inévitabilé incrédulité ou à la désiante hérésie, d'autre ressource, pour expliquer le fait, que la force de l'imagination ; et l'on dira, sans doute, que l'imagination de cette pieuse malade l'a guérie soudainement de son mal invétéré et de son épaisseur insurmontable. C'est du moins ce qu'un vieil incrédule disait, il y a quelques années, de la guérison miraculeuse d'un cancer qui avait déjà rongé considérablement le sein d'une pauvre femme. "On ne connaît pas," disait-il, "on ne connaît pas la puissance de l'imagination. Elle a pu guérir soudainement le cancer dont vous me parlez ; et la plaie que cette tuméfaction avait causée, est également disparue au regard de tout le monde par la force de leur imagination." C'est vrai ; on ne connaît pas la force de l'imagination, surtout chez.. les.. incrédules. Mais, ce que nous connaissons bien, c'est qu'un certain Journal, après avoir posé toutes les conditions qu'il requerrait à la vérification du miracle qui nous occupe, mentionnait soigneusement celle de l'*Imagination*. Apparemment c'était une ressource qu'il se ménageait, lui aussi, d'après la Méthode du *Vieil Incrédule*, pour expliquer les miracles. Nous verrons.

— La *Revue Canadienne* du 16 avril apostrophe ainsi le printemps qui ne viendra peut-être pas cette année. Autrefois quand il tardait trop à venir, les sauvages allaient le chercher dans une montagne qui était éloignée de dix ou douze jours de marche, et pendant ce temps là, l'été arrivait, ils revenaient tout-joyeux, croyant avoir apporté le printemps avec eux. Depuis dix à douze jours nous n'avons pas vu passer une corneille devant notre logis, si c'est l'*hyver des corneilles* que nous avons eu, depuis plus d'une semaine il est venu tard, mais aussi l'*hyver* a commencé tard cette année. Depuis ce temps le froid n'a fait qu'augmenter ; dimanche dernier surtout, le vent, le froid et la poudrerie nous avaient ramenés dans le mois de janvier ; hier au matin le froid avait peu baissé, aujourd'hui le temps est plus doux et menace de tourner à la pluie. On dit que les érables ont beaucoup coulé pendant quelques jours ; on pensait même qu'il y avait tant d'eau qu'il en suffirait une partie. Ce n'est pas un malheur que les érables coulent beaucoup, mais c'en est un quand on a pas assez de vaisseaux pour réduire l'eau à mesure.

— Le printemps, dit la *Revue* du 16, est un farceur qui se moque de nous. En vain avons nous mis de côté nos casques et nos fourrures, en vain les petits oiseaux transis de froid chantent-ils de leurs plus douces voix, il est sourd à nos vœux. Hier matin grande fut notre surprise en voyant la terre convertie de six pouces de neige. Ce n'était rien qu'un petit bout d'hiver. Le thermomètre est à 30°. à 8 heures, A.M. — La glace est encore solide, on a traversé vis-à-vis la ville ce matin."

— La traverse de Laprairie n'est plus praticable ; la glace a résolu devant la ville samedi dernier. On traversait encore hier en voiture à Longueuil.

— Un nommé Manus Okeefe, a été arrêté vendredi dernier. Un des brigands qui avait été pris à la montagne par MM. Coffin et Day et qui s'est rendu témoin de la Reine l'avait dénoncé comme chef de la bande des voleurs qui avait volé la déligence.

— La mission de Buckingham sur l'Ottawa à envoyé pour les Irlandais en détresse,

£61 10 0
St. Constant, 5 10 0
St. Malachie (Dewitt ville,) 8 10 0
M. le curé de Beauharnois, 5 10 0
Quelques personnes de St. Césaire, 4 5 0

— Le *Mémorial de Rouen* raconte le fait suivant :

— Ces jours derniers, un événement tragique a eu lieu dans la commune de Gonville-Rensengères. On était à table dans l'auberge du sieur Sylvain Levallant. Parmi plusieurs ouvriers réunis, l'un se prit à jurer le nom de Dieu, plus par habitude que par mauvaise intention. Le maître du logis lui fit, à cet égard, quelques remontran-